

**Zeitschrift:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 37 (1949)  
**Heft:** 151

**Artikel:** Le Saint-Esprit et la prédication  
**Autor:** Baudraz, Francis  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-380505>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE SAINT-ESPRIT ET LA PRÉDICATION

---

### INTRODUCTION

Il ne nous semble pas nécessaire de justifier longuement le titre de cette étude ; nous établissons un rapport entre ces deux réalités : Saint-Esprit, prédication. En effet, personne n'a osé soutenir sérieusement qu'il n'y eût entre eux qu'une stricte alternative : Saint-Esprit ou prédication !

Même les illuministes (les tenants de l'Esprit sans la Parole) ont dû, en fait, prêcher leur doctrine pour la répandre. Les plus sérieux et les plus respectables d'entre eux, les Quakers, qui célèbrent un culte silencieux où personne n'est chargé du ministère de la Parole, sont bien loin de contester la nécessité d'un enseignement biblique, d'une instruction : « Nous sommes d'accord avec l'Eglise historique du Christ, au sujet de ce qui est considéré comme doctrines essentielles... D'une manière générale, notre Société a revendiqué, et revendique encore, d'être essentiellement orthodoxe, et évangélique » (Assemblée annuelle de 1920). « On ne peut partager le Christ : le Christ de nos âmes, et le Christ de l'histoire » (1906). Pour avoir l'Esprit du Christ, il faut connaître le Christ de l'histoire. S'il n'y a pas de prédication au sens usuel du terme, il y a cependant prédication au sens large, enseignement et exhortation, sous d'autres formes, orales et écrites.

L'autre position extrême, ce serait de prétendre que la prédication se suffit à elle-même, et n'a pas besoin du Saint-Esprit.

Une telle affirmation ferait perdre de vue le caractère spécifique de la prédication chrétienne, la rabaisserait au niveau d'un exercice

*N. B.* — Etude présentée à la Société vaudoise de théologie, le lundi 30 mai 1949.

oratoire, d'un art de la parole, destiné à convaincre par raisonnement ; il suffirait de connaître la matière à exposer et la psychologie de l'auditeur. La prédication ne serait plus qu'un discours humain, un enseignement philosophique et moral, ne se distinguant pas essentiellement de celui des docteurs stoïciens, bouddhistes ou musulmans. Considérer la prédication sans le Saint-Esprit, ce serait manquer son but, altérer son contenu, perdre ses moyens ; en regardant les choses de près, on peut aller jusqu'à dire que ce serait la détruire.

Aussi bien ne s'est-il trouvé personne, dans l'Eglise, pour représenter exclusivement ce point de vue. Les prédicateurs se sont presque toujours réclamés du Saint-Esprit ; même quand ils ne l'ont pas fait expressément, ils n'ont pas prétendu parler sans l'Esprit, ou contre l'Esprit ; les plus hétérodoxes sont persuadés que l'Esprit est avec eux, qu'il souffle de leur côté.

Peut-être se réclame-t-on de l'Esprit quelque peu à la légère ? Peut-être nous croyons-nous un peu trop vite assistés par l'Esprit, d'accord avec lui, sans avoir examiné s'il y a des conditions à remplir pour cela ? L'étude du rapport entre le Saint-Esprit et la prédication n'a-t-elle pas été souvent négligée ?...

Notre ambition est de mieux saisir, afin de mieux l'utiliser, la relation du Saint-Esprit et de la prédication, telle que l'établit le témoignage de l'Eglise primitive.

Toutes les questions de la doctrine chrétienne sont comme les carrés d'un tissu écossais : quand on en tire un à soi, tous les autres viennent avec lui ! Cette difficulté paraît plus grande encore lorsqu'on veut parler du Saint-Esprit ; car le Saint-Esprit est vraiment mêlé à tous les problèmes (l'essence de Dieu, la révélation, la personne de Jésus et son ministère, l'homme et le salut, l'obéissance et l'espérance, l'Eglise et les sacrements). Si donc nous sommes obligés de toucher à beaucoup de questions, nous essaierons cependant de ne pas nous y perdre...

## I. LE SAINT-ESPRIT ET LE FAIT DE LA PRÉDICATION

Ce n'est point par hasard que nous avons nommé d'abord le Saint-Esprit, et ensuite la prédication. Cela doit nous garder de penser que le Saint-Esprit ne serait que le moyen de la prédication, le facteur « puissance N » ajouté à ce que nous prêchons. Au contraire, la prédication est bien plutôt le moyen dont le Saint-Esprit

se sert. Le Saint-Esprit déborde la prédication. Il est juste de prier, selon la belle formule de la liturgie : « Assiste tes ministres, et rends leur parole efficace par ton Saint-Esprit » ; mais cette demande n'épuise pas la relation entre la parole et le Saint-Esprit, et il serait insuffisant de nous arrêter là. Nous demanderions le Saint-Esprit comme le paysan qui a ensemencé son champ demande la pluie ? Cette image est juste, en ce sens que, pas plus que le paysan ne dispose de la pluie, nous ne disposons du Saint-Esprit, et que cependant celui-ci est aussi nécessaire dans son domaine que celle-là dans le sien, pour que nous n'ayons pas travaillé en vain. Mais l'image est fautive par ailleurs, car le Saint-Esprit a l'initiative de tout le travail ; nous et notre prédication, nous sommes ses serviteurs. Nous voulons le Saint-Esprit ? Mais c'est premièrement et surtout le Saint-Esprit qui nous veut !

Ces affirmations ne vous sembleront pas trop catégoriques, si nous recourons au Nouveau Testament. Le temps de la nouvelle alliance est celui du Saint-Esprit ; c'est même en ceci que réside la grande différence entre l'ancienne et la nouvelle alliance. — Si l'on ne regarde les deux alliances que sous l'angle de la Parole, on est conduit à atténuer, voire à effacer ce qui les sépare. — Même si l'Esprit de Dieu a été depuis le commencement un moyen d'action de Dieu dans le monde qu'il a créé et qu'il entretient, même si l'Esprit de Dieu a été connu en Israël comme agent d'intervention et de révélation divines, il fait l'objet dans l'Ancien Testament d'une promesse pour l'avenir ; promesse qui s'accomplit par Jésus-Christ. Le premier témoignage en est celui de Jean-Baptiste, selon les quatre évangiles : Jean, c'est Elie qui est revenu, c'est le dernier des prophètes de l'ancienne alliance ; après lui le Messie vient, qui baptisera du Saint-Esprit.

De même, pour saint Paul, le ministère dans l'ancienne alliance était celui de la lettre, de la loi ; celui de la nouvelle alliance est le ministère de l'Esprit. Et au début de Gal. III, l'apôtre oppose avec force à l'économie de la loi, sous laquelle les Galates s'étaient remis, l'économie nouvelle de la foi et du Saint-Esprit.

Comment le Saint-Esprit a-t-il pu venir ? A quelle condition a-t-il pu être donné ? Il a fallu Jésus-Christ, sa personne et son œuvre : son incarnation, son obéissance parfaite, sa mort pour les péchés, sa résurrection et son ascension. C'est après que Jésus a achevé sa tâche, lorsqu'il est dans la gloire du Père, qu'il envoie de

la part du Père le Saint-Esprit. — Notons en passant que la doctrine du *Filioque* correspond bien au témoignage biblique. — Comme Jésus a été envoyé par le Père (Jean xx, 21-22), et a reçu pour cette mission l'Esprit de Dieu, qui lui a permis d'accomplir son ministère, de même il revêt les disciples du Saint-Esprit, qui est l'Esprit de Dieu et son Esprit tout ensemble, pour les envoyer à son tour, pour qu'ils « disent les paroles de Dieu » (Jean III, 34).

Ainsi la venue du Saint-Esprit est le commencement de l'Eglise comme de la prédication chrétienne. Le discours de Pierre à la Pentecôte nous est présenté comme la conséquence directe, immédiate, de l'effusion du Saint-Esprit ; jusqu'alors les disciples vivaient dans la plus extrême discrétion, par crainte des Juifs. Saul le persécuteur, à qui Ananias impose les mains, reçoit le Saint-Esprit, et se met aussitôt à prêcher (Act. ix, 17-20) ; car « Dieu a révélé en lui son Fils » (Gal. I, 15-17). « Personne ne peut dire Jésus Seigneur, si ce n'est par le Saint-Esprit » (I Cor. xii, 3) ; si cela est vrai de la foi, à plus forte raison de la prédication !

Nous sommes ainsi amenés à constater que, dans la nouvelle économie, loin de dispenser de la prédication, du témoignage, de l'enseignement, le Saint-Esprit y pousse ; c'est lui qui fait prêcher l'Evangile. Il n'y a donc pas un « temps de l'Esprit » tout seul, qui succéderait au « temps du Fils » ; mais les temps du Fils, de l'Esprit, de la Parole, de l'Eglise coïncident. Le temps de l'Esprit, c'est le temps où le Fils est annoncé aux hommes, le temps où l'Eglise croit. L'Esprit ne rend pas la Parole superflue ; mais au contraire il y renvoie, il agit par elle.

## 2. LE SAINT-ESPRIT ET LE CONTENU DE LA PRÉDICATION

Le Saint-Esprit n'est pas seulement la cause initiale de la prédication ; il est lié — il se lie — aussi à son contenu, il détermine son objet. Il n'est pas seulement le principe formel de la Parole évangélique, mais aussi le principe matériel : il ne fait pas parler pour dire n'importe quoi, mais il fait dire que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, le Seigneur. La fonction du Saint-Esprit est de rendre témoignage de Jésus-Christ.

L'Esprit rappelle ce que Jésus a fait et enseigné, et tout particulièrement l'événement central et sa signification : la mort et la résurrection du Seigneur pour nous.

Le contenu du discours de Pierre à la Pentecôte, c'est Jésus-Christ mis à mort, ressuscité, élevé à la droite de Dieu. Selon Actes x, l'Esprit descend sur ceux qui écoutent pendant que Pierre leur parle de Jésus.

Paul prêche Christ crucifié (I Cor. 1), scandale pour les Juifs et folie pour les païens, mais puissance et sagesse de Dieu pour ceux qui croient. C'est le Christ crucifié qui a été dépeint aux Galates, c'est par la foi en lui qu'ils ont reçu l'Esprit. C'est la parole du Seigneur que Paul a annoncée aux Thessaloniens, avec la puissance du Saint-Esprit.

Le quatrième évangile rend le même témoignage : l'Esprit prend ce qui est à Jésus et l'annonce. L'Esprit est Esprit de vérité ; or cette vérité se rapporte à Jésus, elle est venue par lui, elle est Jésus lui-même.

Ainsi, l'Esprit n'est pas une puissance intemporelle : il est partie intégrante de la révélation historique de Dieu en Jésus-Christ, et il ne s'en laisse point distraire. L'Esprit glorifie le Christ ; partout où l'on amoindrit le Christ, ce n'est pas le Saint-Esprit de Dieu qui est à l'œuvre. Depuis le début de l'histoire de l'Eglise, tous les « esprits » que l'on invoque ne sont pas le Saint-Esprit ; le critère du Saint-Esprit, selon la première épître de Jean, c'est qu'il « confesse Jésus-Christ venu en chair » ; le témoignage du Saint-Esprit s'accorde avec celui des sacrements (I Jean v, 6-8), lesquels témoignent de l'œuvre du Seigneur. C'est ce qu'exprime l'Ecossais McIntyre : « La parole du sacrifice divin sonne haut et clair quand l'Esprit est puissant... On peut dire que l'Esprit vient sur nous seulement dans la puissance du sang de Christ » (1).

Mais le Saint-Esprit ne rappelle pas seulement l'œuvre du Fils de Dieu : il fait l'œuvre du Fils, en établissant une relation entre les faits objectifs du salut et l'homme qui écoute ; il applique la vérité évangélique à l'auditeur ; il fait passer du salut objectif au salut personnel. C'est le « témoignage intérieur du Saint-Esprit » ; témoignage qui n'ajoute rien au témoignage extérieur, celui de la parole, mais qui en fait reconnaître l'autorité et la vérité, qui le fait entrer dans le cœur et la volonté de l'homme. C'est le Saint-Esprit qui crée la foi.

(1) D. M. M'INTYRE, *Spirit and power*, London, 1913, p. 65 s.

En effet : qu'est-ce qui peut me persuader que Dieu m'aime, et que le Christ est mort et ressuscité pour moi ? Uniquement le Saint-Esprit ! Aucune démonstration rationnelle ne peut me faire croire à l'amour de Dieu, aucun syllogisme ne peut obtenir de moi que je me mette joyeusement à son service. La foi est un don de Dieu ; c'est dire que Dieu nous sauve lui-même jusqu'au bout ! Dieu ne se contente pas de venir en son Fils parmi les hommes, mais il vient en nous par son Saint-Esprit. Le moyen de la révélation de Dieu, c'est Dieu lui-même. Dieu ne nous sauve que par lui-même. C'est là que la doctrine de la Trinité est vraie.

Mais, fera-t-on observer, n'est-il pas bien dangereux d'objectiver ainsi la foi, en l'attribuant au Saint-Esprit ? N'est-ce pas enlever à l'homme toute responsabilité ? Quand on lui prêchera la parole, ne va-t-il pas répondre que c'est inutile, parce qu'il n'a pas le Saint-Esprit, et qu'ainsi il ne peut pas croire ?

Or, si illogique que cela paraisse, l'action du Saint-Esprit ne diminue en rien la responsabilité de l'homme dans la foi. « Action mystérieuse et secrète, écrit M. Théo Preiss, respectueuse de la conscience de l'homme. L'Esprit crée une adhésion libre » (1). Il n'exerce pas de contrainte ; il ne remplace pas la décision de l'homme. C'est Dieu qui nous sauve, mais il ne le fait pas sans nous, ni malgré nous. On ne dira jamais : « le Saint-Esprit croit », mais : « je crois », et « je veux croire — par le Saint-Esprit ». La foi est œuvre de Dieu et de l'homme, et cependant, parce qu'elle est l'œuvre du Saint-Esprit, il n'y a pas de synergisme au sens classique du terme. La doctrine catholique, qui a relégué le Saint-Esprit dans la Trinité d'une part, dans l'autorité ecclésiastique d'autre part, et qui ne connaît plus le rôle du Saint-Esprit dans la foi, aboutit à faire de celle-ci une œuvre méritoire ; s'il y a, bien sûr, une grâce qui permet la foi, l'homme est seul dans l'appropriation de cette grâce, qui est pour ainsi dire une chose détachée de Dieu. Tandis que, si nous comprenons bien la fonction du Saint-Esprit, l'homme n'est plus seul en face de Dieu, mais il est, pour ainsi dire, avec Dieu devant Dieu — l'Esprit de Dieu rendant témoignage à notre esprit. C'est par le Saint-Esprit que nous avons une véritable certitude de foi, et non une illusion, une pauvre imagination d'homme pécheur.

(1) Théo PREISS, *Le témoignage intérieur du Saint-Esprit*, Neuchâtel, 1946, p. 28 s.

C'est par le Saint-Esprit que nous avons une foi certaine, parce que œuvre divine et pas seulement humaine, et en même temps vraiment nôtre, personnelle et vivante, et pas seulement une foi d'autorité ou de tradition.

Redécouvrir le rôle et la fonction du Saint-Esprit nous permettra de lutter contre une représentation erronée de la *justification*. Non pas seulement contre l'erreur romaine de la justification par les œuvres, mais contre une erreur réformée, contre une mauvaise interprétation de la justification par la foi.

Les Réformateurs ont mis l'accent sur le caractère déclaratif de la justification, la gratuité du salut. Comme saint Paul s'est opposé au légalisme juif, les Réformateurs ont rejeté le légalisme romain, avec ses accommodements et ses marchandages. Avec saint Paul, ils ont proclamé que Dieu nous aime le premier, qu'il n'attend pas nos bonnes œuvres pour le faire, qu'il a l'initiative de notre salut, et que toute notre assurance repose en ce qu'il a fait pour nous par Jésus-Christ. La foi consiste à saisir la promesse divine ; mais la foi n'est pas un simple « tenir pour vrai », elle engage tout l'homme dans une relation vivante avec Dieu.

Mais après les Réformateurs, remarque M. Emil Brunner, on est revenu très rapidement à une notion catholique de la foi, considérée comme l'assentiment à un dogme ; à ceci s'est jointe une notion de l'Eglise de masse : les croyants, ce sont ceux qui reconnaissent le dogme ecclésiastique dont l'enseignement et la confession sont obligatoires. Le rôle du Saint-Esprit est relégué à l'arrière-plan, ce qui a causé « une maladie de l'Eglise et de la théologie jusqu'à aujourd'hui » (1). Ainsi la doctrine de la justification par la foi est devenue une fausse sécurité ! Tout le monde sait que le Christ est mort pour le pardon des péchés ; mais combien y a-t-il de gens qui en tiennent compte sérieusement ? pour combien n'est-ce qu'une croyance, indépendante d'une foi véritable ?

Or il n'y a pas de justification sans le Saint-Esprit ; parce qu'il n'y a pas de justification purement mécanique et objective. Il ne faut pas séparer Rom. v, 1 de Rom. v, 5 : nous n'avons la paix avec Dieu qu'en même temps que l'amour de Dieu est répandu dans nos

(1) Emil BRUNNER, *Die Lehre vom heiligen Geist* (Verhandlungen des Schw. ref. Pfarrvereins, Luzern 1944), p. 40.



cœurs ; justifiés, nous sommes enfants de Dieu, et c'est le Saint-Esprit qui en témoigne en nous. Ne prêchons donc pas la justification par la foi de manière à laisser se former des « indifférents orthodoxes ». Nous ne sommes au bénéfice de la mort du Seigneur pour nous qu'en appartenant au Seigneur, par le Saint-Esprit.

Parce que les croyants appartiennent à Dieu, ils font les œuvres de Dieu ; la foi qui justifie est celle qui « est agissante par la charité ». Il n'y a pas de distance entre la justification et la sanctification : « nous qui sommes morts au péché, comment vivrions-nous encore dans le péché ? » Le croyant est rendu capable d'obéissance par le Saint-Esprit.

Sur ce point, le contraste est frappant entre l'indigence du catholicisme et notre richesse, ou plutôt la richesse biblique, où nous puisons si mal. Selon la doctrine catholique, le Saint-Esprit « nous aide à faire le bien par la grâce actuelle », et, par la Confirmation, nous confère les sept dons mentionnés par Esaïe XI ; mais en pratique, l'homme est laissé à lui-même pour faire le bien, soumis à d'innombrables préceptes, et s'il veut mener une vie plus sainte, à de non moins innombrables conseils. Tandis que, dans le Nouveau Testament, nous constatons qu'à maintes reprises l'éthique tout entière est attribuée au Saint-Esprit ; ainsi Dieu lui-même vient aider l'homme à faire le bien — ou plus exactement : Dieu vient lui-même réaliser sa volonté en nous et par nous, par le Saint-Esprit. Le bien que nous sommes appelés à faire s'appelle « les fruits de l'Esprit ».

Mais l'Esprit ne dirige pas seulement nos activités, les manifestations de notre être ; l'Esprit s'attaque à l'essence de notre être ; il crée un homme nouveau, délivré de la puissance de la « chair ». L'Esprit nous fait « naître de nouveau » (Jean III) ; parce que nous sommes « morts et ressuscités avec Jésus-Christ », « la loi de l'Esprit de vie en Jésus-Christ nous a affranchis de la loi du péché et de la mort » (Rom. VI ; VIII,1).

MM. Emil Brunner et Franz Leenhardt ont déploré récemment (Pfarrverein 1944) la fausse interprétation de Romains VII par Augustin, qui a conduit, sinon à nier, en tout cas à réduire dans une grande mesure le témoignage de la puissance de renouvellement du Saint-Esprit. Or, avec Rom. VI et VIII, « il faut affirmer l'actualité et la réalité de l'œuvre du Christ », écrit M. Leenhardt. Grâce au Saint-Esprit, la vie chrétienne a une réalité, et un contenu ; elle ne

se réduit pas à une perpétuelle oscillation entre le péché et la grâce. « La loi de la vie du chrétien, dit M. Emil Brunner, n'est pas une rechute continuelle, mais elle consiste à « demeurer en Christ ».

La présence du Saint-Esprit dans les croyants nous permet de prêcher une véritable éthique, c'est-à-dire autre chose qu'un moralisme, catholique ou protestant. Le changement porte moins sur le contenu que sur l'orientation et l'étendue ; l'éthique chrétienne, selon Alfred de Quervain, ce n'est rien d'autre que l'obéissance aux dix commandements, par ceux qui croient en Jésus-Christ et vivent par son Esprit. — Nous nous bornerons dans ce domaine à deux remarques :

Dieu nous recrée à l'image de son Fils ; le rôle du Saint-Esprit est de nous faire ressembler au Fils, de nous faire « imiter Jésus-Christ ». Cette expression a mauvaise presse, étant compromise depuis longtemps par le caractère souvent doucereux et sentimental de la célèbre « Imitation de Jésus-Christ » et de la littérature de ce genre. Mais ce n'est pas un argument pour se débarrasser de la chose elle-même. Faire le bien, c'est nécessairement imiter Dieu, puisque Dieu seul est bon ! Constamment saint Paul exhorte ses lecteurs à l'imiter, et à imiter le Christ, comme il le fait lui-même ; et d'après saint Jean, le disciple doit accomplir les mêmes œuvres que son Seigneur. Il faut servir, non seulement sous les ordres de Jésus-Christ, mais aussi comme il a servi. — Il ne s'agit pas d'une puérile imitation extérieure des gestes et des circonstances du Seigneur ; mais d'être animé par le même Esprit, par les mêmes sentiments et la même volonté que lui, en vue d'une obéissance fidèle, du renoncement joyeux, du don de soi sans arrière-pensée. — Un ouvrage récent de Heinz Zwicker montre combien ce thème de l'imitation du Christ, trop négligé par les ouvrages de Brunner et de Quervain, peut être fécond <sup>(1)</sup>.

Notre seconde remarque, c'est qu'il ne faut pas limiter l'éthique à ce que nous sommes naturellement capables d'accomplir. Il faut prêcher hardiment les œuvres surnaturelles ! Calvin souligne constamment le fait que Dieu ne mesure pas ses ordres à nos capacités, mais nous ordonne beaucoup plus, afin que nous soyons pressés de demander son secours. Les textes de la Réforme proclament, avec la Bible, que la vie chrétienne est une vie surnaturelle, une obéissance surnaturelle, que donne le Saint-Esprit. Nous devons exiger des croyants

(1) Heinz ZWICKER, *Reich Gottes. Nachfolge und Nachschöpfung. Beiträge zur christlichen Ethik* (Haupt, Bern, 1948).

les « fruits de l'Esprit », qui sont des miracles ! Sinon, comment, et à quoi bon prêcher l'amour ? ce n'est qu'un idéal inaccessible, s'il n'est pas le fruit le plus excellent du Saint-Esprit. Nous ne devons pas nous contenter d'inviter les fidèles à « s'amender » — mot fort ostervaldien, remarquait Charles Porret, mais fort peu évangélique, qui a fait beaucoup de mal à l'Eglise — mais les inviter à mener une vie nouvelle. Gardons-nous de naturaliser la vie chrétienne, l'obéissance qui est l'œuvre du Saint-Esprit. Il n'y a point de « devoir » qui ne soit aussi et d'abord un don du Seigneur. « La source des bonnes œuvres, dit M. Leenhardt, n'est pas la reconnaissance, mais le salut lui-même, sa réalité, sa puissance. » (1)

En considérant combien le Saint-Esprit est impliqué dans tout ce que nous avons à prêcher, et à quel point notre représentation de l'Evangile sera modifiée selon que nous tiendrons compte plus ou moins de la présence et de l'activité du Saint-Esprit, nous sommes amenés à constater que le Saint-Esprit est lui-même objet de prédication, qu'il est une partie de ce contenu sur lequel il exerce une telle influence. Est-ce juste, et sommes-nous encore sur un terrain évangélique ? Faut-il vraiment prêcher le Saint-Esprit, et pas seulement prêcher avec le Saint-Esprit ? Ne suffit-il pas d'annoncer Jésus-Christ ? N'est-ce pas le Christ qui attire les hommes à lui, qui les persuade, qui les renouvelle ? L'Esprit ne peut-il agir sans qu'on le nomme expressément ?

Certes, on peut considérer que les bonnes œuvres sont celles que Jésus-Christ produit dans le croyant, ainsi que l'expriment l'évangile de Jean et le catéchisme de Heidelberg ; et M. Théo Preiss a exprimé en termes excellents cette « humilité totale » du Saint-Esprit, qui s'efface devant le Fils, et dont on ne peut distinguer la présence de celle du Fils, parce qu'il ne veut être que le moyen de la présence du Fils. Certes, le Saint-Esprit a pu agir dans beaucoup de ministères fidèles, dans beaucoup de vies consacrées au Seigneur, sans que son rôle fût exactement analysé et reconnu !

Mais le point de vue qui voudrait passer sous silence le Saint-Esprit n'est pas celui de Jésus, ni des apôtres. Jésus promet le Saint-Esprit, et enseigne aux disciples à le demander comme le plus grand don de Dieu ; il considère la venue de l'Esprit comme l'aboutissement

(1) FRANZ-J. LEENHARDT, dans : *Verhandlungen des Schw. ref. Pfarrvereins*, 1944, p. 61.

de son œuvre pour les hommes — réserve faite de l'achèvement à venir — et comme l'événement le plus désirable et le plus profitable pour eux. L'Esprit est le Paraclet, c'est-à-dire l'Avocat, et il faut qu'il nous soit donné pour nous assurer que le Seigneur n'habite pas seulement dans la gloire du ciel, mais aussi en chacun des siens.

Ensuite, les apôtres promettent le Saint-Esprit, et constatent que Dieu et Jésus glorifié l'envoient ; il n'y a pas de croyants sans le Saint-Esprit, qui est le sceau de Dieu sur ceux qui lui appartiennent, la marque en vue de son Royaume. C'est la présence active du Saint-Esprit qui est le fondement de la foi, de l'amour pour les frères, et de l'espérance de la résurrection. Il n'est pas question de demander les dons de l'Esprit sans l'Esprit lui-même ; certes, notre obéissance doit être concrète, mais elle ne peut se composer d'une série d'œuvres détachées ; il faut que nous soyons saisis et renouvelés dans la totalité de notre être...

C'est pourquoi nous devons avoir conscience du rôle du Saint-Esprit, et lui donner la place qui lui revient dans notre prédication. Ce sera le seul moyen d'échapper aussi bien à une orthodoxie intellectualiste, où la foi n'entraîne que la participation de la raison, qu'à un moralisme légaliste qui n'a d'autre ressource que la bonne volonté de l'homme. C'est en reconnaissant l'activité du Saint-Esprit que nous cesserons d'osciller entre un salut purement déclaratif et l'activisme humain.

### 3. LE SAINT-ESPRIT ET LA FORME DE LA PRÉDICATION

Il se trouve passablement de gens pour opposer le Saint-Esprit à la prédication *régulière* : le Saint-Esprit, à leurs yeux, représente la liberté, la spontanéité ; comment prétendre qu'il agira à heure fixe, et dans le local prescrit ?

Ce point de vue se rapprocherait de la thèse de Harnack sur le christianisme primitif, selon laquelle les manifestations spontanées et abondantes de l'Esprit furent rapidement étouffées par une organisation ecclésiastique toujours plus développée, et toujours plus jalouse de ses prérogatives. Revenir au Saint-Esprit, ce serait donc renoncer à une prédication régulière, confiée à des hommes spécialisés, au profit de l'inspiration immédiate de tel ou tel frère ?

Nous ne le pensons pas. D'une part, on a exagéré le désordre de l'Eglise primitive ; toutes les communautés n'étaient pas aussi

bouillonnantes que celle de Corinthe. Et dès le commencement, comme Jésus déjà avait donné à l'Eglise un embryon d'organisation par le cercle des Douze, on constate que les apôtres organisent l'Eglise, la prédication régulière, nommant eux-mêmes ou faisant nommer des hommes chargés de l'enseignement. Le Saint-Esprit non seulement s'accommode d'une vie ecclésiastique régulière, mais la réclame nécessairement, comme vient de le souligner M. Ph. Menoud <sup>(1)</sup>. Le Saint-Esprit est un esprit d'ordre, et il a certainement inspiré Antoine Court autant et plus que les prophètes cévenols.

D'autre part, si le Saint-Esprit rend les croyants capables de témoigner de Jésus-Christ, en paroles et en actes, cela ne signifie pas qu'il rende chacun apte au ministère de l'enseignement ! Ce serait contraire à la doctrine comme à la pratique des apôtres ; et c'est une fâcheuse corruption de la notion du sacerdoce universel que d'en tirer que chacun est capable de n'importe quelle fonction.

Nous croyons donc que le Saint-Esprit peut et aime agir dans l'Eglise constituée et les ministères réguliers. Encore faut-il que l'Eglise et ses ministères s'y prêtent ! Souvent l'Eglise, au cours de son histoire, a élevé des barrières contre le Saint-Esprit, et au profit d'une sécurité trompeuse s'est appauvrie de ce qu'il lui aurait donné : elle a abandonné l'éthique aux philosophes, la foi vivante aux piétistes, l'espérance du royaume de Dieu aux millénaristes, et les missions à des sociétés privées !

Ceci nous donne une leçon : si l'Eglise se prive du Saint-Esprit, il portera des fruits hors d'elle. L'Esprit ne se laisse pas contraindre, et c'est en vain que Rome a prétendu l'emprisonner dans l'autorité ecclésiastique. N'ayons pas la même prétention, et ne renouvelons pas la même erreur. Ce qui s'accomplit sans nous n'est pas nécessairement l'œuvre du Malin ; c'est aussi quelquefois l'action du Saint-Esprit, qui n'a pu trouver place chez nous, et qui suscite d'autres hommes.

Si du cadre de la prédication nous passons à la forme du discours, sur ce point le Saint-Esprit ne donne pas de recette ; homélie ou sermon ? il ne permet pas de trancher le débat. Non plus en ce qui concerne l'heure, ou la durée du sermon ! Le Saint-Esprit s'intéresse essentiellement au contenu, il fait prêcher le Seigneur Jésus-Christ.

(1) Philippe-H. MENOUD, *L'Eglise et les ministères selon le Nouveau Testament*. Neuchâtel, 1949.

Mais il faut que cette parole ait une forme ! Nous annonçons le Seigneur et son œuvre sous l'aspect d'une vérité à exposer et à transmettre, et l'Esprit agit dans et par cette vérité. Cela représente un labeur, une information et une élaboration de ce que le prédicateur doit dire, et la nécessité de le rendre en un langage clair et accessible à tous ! Le Saint-Esprit ne supprime pas l'homilétique, au contraire il la fera étudier sérieusement — mais : en nous rappelant que cela ne fait pas tout ! et qu'il y a un élément mystérieux, un acte de libre amour de Dieu qui doit intervenir pour rendre la Parole bien prêchée efficace.

Une remarque encore, quant aux éléments de la prédication. Le Saint-Esprit ne conduit pas à se faire des illusions sur les hommes ; il ne supprime ni les exhortations, ni les réprimandes. Combien celles-ci sont nombreuses et vives, sous la plume des apôtres ! L'Esprit est un Esprit Saint, qui dévoile les péchés, ceux qui subsistent dans le croyant, afin de les détruire. La présence du Saint-Esprit ne transporte pas les gens sans aucun effort dans la perfection ; il s'agit d'une lutte, mais d'une lutte victorieuse contre le « vieil homme » contre la « chair » toujours présente. La sévérité apostolique nous apprend comment s'exprime le saint amour de Dieu. Qu'on relise, au sujet des exhortations et des réprimandes, l'admirable chapitre xxv des Actes du Synode de Berne. Mais, comme le fait le Nouveau Testament, pour l'encouragement comme pour le blâme, il faut partir de la réalité du Christ et du Saint-Esprit en nous. Nous ne sommes pas réduits à une exhortation épuisante à se surmonter soi-même, au terrible et vain effort de Zarathoustra.

#### 4. LE SAINT-ESPRIT ET LES AUDITEURS

Nous avons mentionné la nécessité de parler aux auditeurs du Saint-Esprit ; il faut qu'ils connaissent, et qu'ils aient le Saint-Esprit ! Nous pouvons en appeler à l'Esprit qu'ils ont reçu, que Dieu leur a donné déjà.

Car le Saint-Esprit est pour tous les croyants ; il n'est pas réservé à une minorité de gens spécialement « avancés ». La notion d'un « baptême du Saint-Esprit » en plus de la foi, qui s'obtiendrait dans certaines conditions (baptême par immersion, imposition des mains, etc.), est insoutenable du point de vue biblique, ainsi que l'a montré

Charles Porret, dans une étude parue en 1886 <sup>(1)</sup>. Si l'on soutient qu'il y a deux catégories de chrétiens, dont les uns auraient le Saint-Esprit et les autres pas, on aboutit à des conséquences imprévues le plus souvent, et extrêmement graves : on nie le rapport du Saint-Esprit avec la foi en Jésus-Christ, et on n'attribue plus au Saint-Esprit les œuvres de la foi ; on retombe ainsi dans le naturalisme et le moralisme. Si nous voulons nous opposer utilement à l'erreur pentecôtiste, il nous faut proclamer que le Saint-Esprit est donné à tout croyant. Certes, il y a des différences entre les témoins : certains ont un service plus fidèle, un témoignage plus riche, un ministère plus fécond ; Dieu peut renouveler et augmenter le don reçu, et d'autre part le croyant est plus ou moins réceptif et docile envers le Saint-Esprit. L'Esprit est plus ou moins actif, mais il a chez tous la même fonction : le plus puissant prédicateur ne fait rien d'autre que de dire « Jésus est Seigneur », tout comme le plus humble des fidèles.

L'Esprit est pour tous les croyants, parce que c'est lui qui les intègre à l'*Eglise*. L'Esprit confère à chacun un service, une responsabilité ; il doue chaque membre en vue du bien de l'ensemble, et aucun ne doit rester passif.

Sans la réalité du Saint-Esprit, on ne voit plus très bien ce qu'est l'Eglise, ni pourquoi ni comment les chrétiens sont unis les uns aux autres : l'Eglise est envisagée tantôt comme une organisation hiérarchique et autoritaire qui tient les fidèles assujettis, tantôt comme une association plus ou moins étroite qui permette de célébrer des cultes et d'annoncer l'Évangile. Tout autre apparaît l'Eglise, quand on se rend compte de la fonction ecclésiastique du Saint-Esprit : l'Esprit oriente chacun vers le service des autres, tout en lui donnant une vraie originalité. L'Esprit ne sacrifie ni la personne, ni la communauté, mais les développe l'une et l'autre, en les donnant l'une à l'autre. Car le don suprême du Saint-Esprit, celui que tous doivent recevoir et exercer, c'est l'amour !

N'est-ce pas dangereux d'insister sur la présence du Saint-Esprit en chaque croyant ? Ne va-t-on pas développer le subjectivisme, par le fait que beaucoup se mettraient à dire : « Dieu m'a dit... Le

(1) CHARLES PORRET : *Le baptême du Saint-Esprit*, dans : *Le Chrétien évangélique*, 1886, p. 7-12

Saint-Esprit m'a conduit... » alors qu'en fait ils tombent dans l'illumination, avec ses puérités et ses erreurs ? C'est là, certes, le danger du Saint-Esprit ; et ce danger ne vient pas de lui, mais de l'homme pécheur qui s'annexe le Saint-Esprit ! et alors ce n'est plus le Saint-Esprit. Nous avons vu que le Saint-Esprit apporte à ce danger un double remède : le Saint-Esprit est christocentrique et ecclésiastique. Le Saint-Esprit est l'Esprit du Christ, il fait l'œuvre du Christ, il glorifie le Christ, et non le Moi de l'homme pieux. Le Saint-Esprit donne le croyant au Christ et à ses frères ; c'est ainsi qu'il sera vraiment lui-même, plutôt qu'en se grandissant à ses propres yeux.

Il pourrait sembler que nous proposons, avec le Saint-Esprit, un moyen magique d'échapper à toutes les erreurs ! Mais comment n'être pas frappé de constater combien beaucoup de problèmes se renouvellent, quand on les considère sous l'angle du Saint-Esprit ? et combien l'ignorance et la négligence en ce qui concerne le Saint-Esprit ont faussé la pensée et la vie chrétiennes ?

Cependant, nous sommes ici en grand péril : celui d'établir une « doctrine du Saint-Esprit » sans la présence de l'Esprit lui-même ! celui de manier le Saint-Esprit comme un objet de pensée, comme une valeur intellectuelle, sans lui permettre d'agir en nous ! Dieu veuille nous garder d'une « orthodoxie pneumatologique » qui n'aurait plus qu'une réalité d'ordre académique ! Telle est la ruse du diable envers les théologiens : il transforme la meilleure doctrine en une chose abstraite. *Corruptio optimi pessima!*

C'est pourquoi nous terminerons ce travail par quelques réflexions très concrètes sur le Saint-Esprit et le prédicateur.

##### 5. LE SAINT-ESPRIT ET LE PRÉDICATEUR

Il faut que nous ayons le Saint-Esprit, qu'il soit vivant et actif en nous, et que nous soyons actifs avec lui. Cela signifie la prière que Dieu nous accorde ce don, et nous le renouvelle de jour en jour ; et cela signifie aussi nous offrir nous-mêmes, pour être sanctifiés.

« ... de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même rejeté », a écrit saint Paul (I Cor. IX, 27). Ne sommes-nous pas encore « charnels » au sens paulinien ? « Ce sont les actes de désobéissance, dit McIntyre, qui refroidissent notre amour pour Dieu et affaiblissent notre foi... Il semble s'agir parfois de bagatelles,



contraires à la loi et à l'amour du Christ. Mais l'Esprit est entravé de plus en plus, attristé, et il se retire. » (1)

« Si le vase est d'argile, rappelle Ch. Porret, il faut qu'il soit net... L'Esprit consume le péché et éteint les convoitises ; surtout il nous remplit de l'amour qui est l'essence de la sainteté, et sans lequel le service de Dieu n'est qu'un pénible esclavage. » (2)

La puissance n'est pas un don à rechercher pour lui-même ; elle est une conséquence de la vérité et de la vie que le Saint-Esprit met en nous. L'Esprit « n'est pas un esprit de timidité, mais de force, d'amour et de sagesse » (II Tim. 1, 7) ; il ne faut pas chercher la force hors de l'amour, ni le courage sans la sagesse.

En conclusion : nous sommes appelés à prêcher avec le Saint-Esprit la Parole de Dieu, l'Évangile de Jésus-Christ ; et à prêcher le Saint-Esprit, qui est une partie de cet Évangile, le don suprême de Dieu, qui fait valoir tous les autres dons. Car Dieu ne veut pas donner quelque chose, mais lui-même ; ni recevoir de nous des choses, mais nous-mêmes.

Ce Saint-Esprit, nous l'avons déjà reçu ; nous voulons « ranimer le don qui est en nous », afin de « travailler de plus en plus à l'œuvre du Seigneur ». Nous ne sommes pas satisfaits de notre état présent, ni de celui de l'Église ; et nous demandons davantage à Celui qui peut tout.

Francis BAUDRAZ.

(1) D. M. M'INTYRE, *op. cit.*, p. 79 s.

(2) Ch. PORRET, *Le Saint-Esprit, principe de la vie nouvelle*. Chrétien évangélique, 1885, p. 501.